

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

OU

ASSOCIATION DES ENFANS CHRÉTIENS,

POUR

Le rachat des enfans infidèles en Chine, et dans les autres pays idolâtres,  
SOUS LA PROTECTION SPÉCIALE DE NN. SS. LES ÉVÊQUES.

(Suite et fin.)

Il reste à dire un mot sur le moyen choisi pour obtenir les ressources indispensables au succès de l'Œuvre. On a préféré à tout autre celui d'Association, parce qu'il semble le plus naturellement indiqué par les circonstances, le plus providentiel, le plus béni de Dieu (témoin l'Œuvre admirable de la Propagation de la Foi), le plus conforme aux traditions de la primitive Eglise, où l'aumône et la prière se voient toujours faites en commun et d'une manière régulière, de semaine en semaine, comme l'indique le grand Apôtre.

A toute autre Association, on a préféré celle de l'Enfance, parce que l'Enfance n'en a point encore qui soit établie d'une manière générale, à son usage, et, si on peut, proportionnée à son âge comme à ses forces; parce qu'ayant tant reçu de la religion, il nous a paru juste qu'elle concourût à sa manière, par quelque prière et quelque aumône, à procurer à l'Enfance infidèle le bonheur de connaître le Dieu du Calvaire et de l'Eucharistie; parce que nous désirons lui être utile; parce que nous savons que si la prière plaît au Seigneur, s'il aime ce sacrifice du matin de la vie, nous savons aussi qu'il ne se laisse point vaincre en générosité, et que sa richesse et sa plénitude ne paraissent emprunter à l'indigence de ses créatures que pour leur donner droit à de magnifiques récompenses. Nous croyons donc ainsi mieux disposer notre Enfance bienfaitrice à la grande et décisive vocation de la première communion, assurer sa persévérance. En effet, tous les Enfants portés et comme engendrés de nouveau sur le commun berceau des chrétiens, réchauffés sur le sein de Marie dans les principaux sanctuaires qui lui sont consacrés, tant de messes célébrées, tant de saintes prières... en attirant sur l'Œuvre des grâces nouvelles, chaque jour aussi acquitteront envers les bienfaiteurs la dette de la reconnaissance. Nous croyons enfin servir les intérêts les plus chers des pères et des mères de famille en leur fournissant, par notre Œuvre, le moyen si facile et si doux d'exercer les actes d'une sagesse et d'une tendresse vraiment éclairées, envers leurs propres Enfants, auxquels ils auront facilité d'abord l'intelligence de ce qui est de l'essence même de la religion, les frappant vivement d'une pensée d'amour et de reconnaissance envers Jésus-Christ, l'adorable sauveur de l'Enfance. Et puis, n'est-ce pas sagesse que d'ouvrir de saintes carrières à ces jeunes imaginations, de les émuouvoir par des tableaux touchants, de les remplir de sentiments vrais, de désirs charitables? N'est-ce pas tendresse éclairée que de les initier à un nouvel ordre de jouissances si pures, si délicieuses? sagesse aussi que d'imprimer le vase de ces jeunes cœurs avec les liqueurs célestes dont ils retiendront longtemps le parfum? Sagesse et tendresse tout ensemble, que de leur faire exercer d'utiles et pieux patronages bien propres à leur inspirer l'éloignement du luxe, et à servir aussi de récompense à leur petites économies, puisqu'elles leur permettraient de procurer à plusieurs Enfants pauvres le bonheur de participer à l'Œuvre, en complétant pour eux l'aumône du sou par mois? Ainsi, l'Enfant riche viendrait en secret au secours de celui qui ne pourrait apporter que le tribut de sa prière! Ainsi, devant Dieu, s'augmenterait le mérite et l'union de la charité fraternelle! Ainsi se grossirait toujours quelque peu le double trésor d'argent et de prières que nous réclamons pour notre Œuvre!

Nous avons adopté un mode d'organisation à peu près semblable à celui de la Propagation de la Foi, la plus importante des saintes entreprises de ce siècle, afin de lui rattacher, autant que possible, notre Œuvre que nous voyons, dans un très-prochain avenir, appelée à lui être si utile, en lui préparant une génération entière de souscripteurs; déjà même déchargeant de quelques sacrifices cette sainte Association dont les ressources ne peuvent suffire à tout et ne sauraient jamais croître aussi vite que les besoins immenses des diverses Missions sur lesquelles elle étend sa sollicitude. Nous pressons donc ces jeunes Associés et tous nos Agrégés d'entrer à 21 ans, au plus tard, dans la Grande Œuvre, comme aussi nous serions heureux et fiers d'avoir pour Agrégés à la Notre le plus grand nombre des Membres de la Propagation de la Foi, parce que, nous le répétons, ces deux Œuvres, qui doivent toujours demeurer distinctes (à raison de la spécialité indispen-

sable à celle du rachat), nous paraissent destinées à se prêter un mutuel appui.

On a établi pour l'Œuvre une cotisation régulière afin de la recueillir d'une manière fixe et plus fructueuse, une cotisation égale et très-légère, afin de la mettre à la portée du pauvre, lui donnant, à lui, la consolation, au riche, l'honneur de cette Association et de cette égalité de sacrifices. Toutefois, une petite quête, faite à la suite de la Messe de l'Œuvre, laissera chaque année à l'Enfant riche la facilité de déposer, sans ostentation, une offrande proportionnée à la fortune comme au pieux désir de ses parents. Nous avouons cependant que toutes ces ressources ne paraissent guère en rapport avec l'étendue des besoins et des misères qu'il faudrait soulager...; mais nous répondrons à ceux qui s'en effraieraient par trop et qui demanderaient quels résultats importants l'on espère obtenir avec des ressources si minimes et des contributions si légères en présence d'une œuvre si vaste, si lointaine et si dispendieuse, qui exigerait au contraire les plus généreux sacrifices, les plus puissants efforts; nous répondrons que c'est précisément la modicité de la contribution qui la rend plus facile à obtenir d'une multitude de familles chrétiennes; que d'ailleurs, ayant fait une fois ce qui dépend de nous pour rendre notre Œuvre accessible à tous, pour en élargir la base autant que possible, quant au succès, nous l'attendons uniquement du Seigneur, des effets de sa grâce, de l'action toute-puissante de ce feu qu'il est venu lui-même répandre sur la terre; nous répondrons par cette comparaison: Elle est faible et légère et lointaine aussi, elle échappe au regard cette vapeur que le soleil des Tropiques attire du sein de l'Océan... Cependant, bientôt condensée, recueillie en nuages, les vents, ministres de la Providence, en disposent à leur gré, et portent en tous lieux, et jusqu'aux extrémités du monde, ces sources aériennes qui fertilisent nos campagnes et font couler nos fleuves.

Espérons donc qu'elle excitera dans toutes les âmes le zèle de la charité, et qu'elle obtiendra la protection du Ciel, cette Œuvre, qui se présente à ses bénédictions, si pure et si désintéressée, où se trouvent réunis l'innocence de la prière, la multitude des sacrifices et l'importance des résultats, puisqu'elle paraît destinée à faire pénétrer les lumières de la foi au cœur d'un vaste empire encore si tristement assis à l'ombre de la mort! Soyons du moins certains qu'une fois bien connue, elle ne rencontrera que peu d'Indifférents, pas un Ennemi. Un ennemi!... Qui oserait se déclarer tel... qui oserait même par quelque air de mépris, de dédain, ou par une froide plaisanterie, retenir un bras levé pour arracher un Enfant à la mort... détourner une main qui lui ouvrirait le Ciel en versant sur son front l'eau du baptême!... A Dieu ne plaise! et qu'à jamais, au contraire, soient acquis à notre Œuvre le concours et l'effort de tout cœur tendre et généreux, de tout cœur d'homme et de chrétien, de tout cœur de mère animé par la foi, par la charité... car c'est principalement aux cœurs des mères chrétiennes que nous confions le rapide succès de notre Œuvre; et volontiers nous leur dirions des paroles à peu près semblables à celles de saint Vincent de Paul, l'un des patrons de notre Œuvre: "Les voici, oui, les voici ces pauvres petits Enfants dont nous vous demandons de devenir les mères! Voyez-les, malgré la distance, voyez-les, élevant, étendant vers vous leurs petites mains suppliantes... vous demandant, non plus seulement la vie de ce monde, comme la réclamait pour eux leur saint Intercesseur, mais vous demandant surtout, par notre voix, le baptême... Ils mourront, à jamais privés de voir Dieu, si vous les abandonnez... Ils mourront par centaines de milliers, étouffés, noyés, écrasés, dévorés tout vivants par les chiens et les pourceaux!... Ils vivront, au contraire, si vous les adoptez; si par cette légère aumône, soigneusement recueillie, vous leur créez un trésor de rachat et d'éternel bonheur. Ils vivront, monuments vivants de votre charité, ils vivront grandissant comme vos Enfants, et, par leurs prières, ne cessant d'attirer sur eux et sur vous des grâces nouvelles, ou bien mourant encore et en grand nombre sans doute, mais couverts du sang et des mérites de Jésus-Christ, le Ciel recueillera pour vous, pour vos Enfants, cette riche moisson de petits anges. Ils veilleront sur vous, sur tout ce que vous avez de plus cher, revenant se mêler à vos grands jours de fête, à ceux de vos enfants... Oui, l'œil de votre foi pourra les reconnaître... Ils vous accompagneront au banquet sacré, vous protégeront dans vos périls; au dernier jour du combat de la vie, ils vous encourageront et vous fortifieront, viendront enfin vous introduire dans la commune patrie... et là, là même où le parfait bonheur éteint tous les désirs, ils augmenteront le vôtre de toute la félicité dont vous les verrez éternellement jouir.

## RÈGLEMENT DE L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE.

## CHAPITRE PREMIER.—ORGANISATION DE L'ŒUVRE.

1. L'Œuvre de la SAINTE ENFANCE est placée sous l'invocation de Jésus-Enfant.

2. La très-Sainte Vierge en est la première patronne. Les Anges Gardiens, Saint Joseph, Saint François Xavier, Saint Vincent de Paul en sont les patrons secondaires.

3. Tout Enfant baptisé peut être membre de cette Association.

4. Les Enfants sont admis depuis l'âge le plus tendre jusqu'à leur première communion.

5. L'Association se partage en séries de douze membres pour honorer les douze années de l'Enfance du Sauveur. Douze séries forment une sous-division; douze sous-divisions forment une division.

Les séries se distinguent entre elles par un numéro d'ordre correspondant à l'une des années de l'Enfance de Jésus, sous le nom de première année, deuxième année de la sainte Enfance, etc.

6. La Cotisation pour chaque membre est de cinq centimes par mois.

7. Chaque série a un collecteur, chaque sous-division un trésorier, chaque division un grand-trésorier.

8. Les membres de l'Œuvre peuvent y demeurer Agrégés jusqu'à l'âge de vingt-un ans. A cette époque ils ne continuent d'en faire partie que s'ils appartiennent en même temps à la grande Association de la Propagation de la Foi.

9. Le directeur spirituel de l'Association sera, de droit, M. le curé de chaque paroisse dans laquelle elle s'établira, ou un prêtre désigné par lui pour le remplacer.

Il choisira dans chaque paroisse un certain nombre de personnes zélées qui s'intéresseront spécialement au progrès de l'Œuvre.

## CHAPITRE II.—RESSOURCES DE L'ŒUVRE.

1. Les ressources de l'Œuvre sont fixes ou éventuelles.

2. Les ressources fixes sont : 1. la Cotisation de 5 centimes par mois ;

2. les Souscriptions et les Abonnemens.

3. Les ressources éventuelles résultent des Quêtes et des Dons volontaires.

## CHAPITRE III.—PRATIQUES PIEUSES ET GRACES SPIRITUELLES DE L'ASSOCIATION.

Chaque membre de l'Association récitera tous les jours, ou s'il est trop jeune encore, on voudra bien réciter pour lui : 1. un *Ave Maria* (il suffira d'appliquer à cette intention celui de la prière du matin ou du soir) ; 2. l'invocation suivante : " Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits Enfants infidèles."

2. Comme lien spirituel entre les Enfants bienfaiteurs et les Enfants objet des bienfaits de l'Œuvre, les noms de baptême à donner aux Enfants infidèles seront, autant que possible, choisis parmi ceux de leurs jeunes protecteurs.

3. Chaque année, à l'époque où l'Eglise honore plus particulièrement la sainte Enfance, une messe sera célébrée pour tous les membres de l'association dans tous les lieux où sera établie, soit une division, soit au moins une sous-division de l'Œuvre.

La messe sera toujours suivie de la bénédiction solennelle des Enfants présents. Une quête au profit de l'Œuvre sera faite par l'un d'eux.

La cérémonie se terminera par le tirage des noms de baptême qui devront être donnés aux Enfants rachetés.

4. Indépendamment de la messe, dont le jour et l'heure seront fixés par le directeur spirituel, deux messes par mois seront célébrées dans les principaux sanctuaires consacrés à la sainte Enfance de Jésus et à la Très-Sainte Vierge, particulièrement à Bethléem, Nazareth, N.-D. de Lorette, Saint-Jean en Judée, le Mont-Carmel, Sainte-Marie-Majeure, N.-D. des Victoires, N.-D. de Fourvières, N.-D. de Chartres, N.-D. de Liesse, N.-D. de La Garde, N.-D. de Bon-Secours à Nancy ; l'une, pour les membres et bienfaiteurs ; l'autre, pour les Enfants dont le salut est l'objet de l'Œuvre.

5. Parmi les intentions des prières et des messes de l'Œuvre sera comprise, en faveur des mères chrétiennes, une intention spéciale pour obtenir que tous leurs Enfants arrivent à la grâce du saint baptême.

Ces prières et ces messes auront également pour objet d'attirer les grâces de Dieu sur les jeunes membres de l'Association, pour qu'ils se disposent plus saintement au grand jour de leur première communion et qu'ils persévèrent dans leurs bonnes résolutions.

6. Chacun de NN. SS. les Evêques est prié d'accorder aux membres de l'Œuvre un certain nombre de jours d'indulgence.

## CHAPITRE IV.—CONSEIL DE L'ŒUVRE.

## 1. Conseil central.

Il se composera d'un président d'honneur, d'un vice-président d'honneur, du président de l'Œuvre, de vingt-quatre membres, tant ecclésiastiques que laïques, dont MM. les Supérieurs ou les délégués des communautés qui envoient des missionnaires dans les pays infidèles et le Frère supérieur général des écoles chrétiennes, feront partie.

Parmi les vingt-quatre membres, seront choisis : un vice-président de l'Œuvre, un trésorier et un vice-trésorier, un secrétaire et un vice-secrétaire.

Au Conseil central seul appartient la direction générale de l'Œuvre, la répartition des fonds ; elle sera fixée à la majorité des membres présents du Conseil, qui ne pourront être moins de neuf, et qui régleront les sommes à envoyer aux diverses missions, sans jamais sortir de la spécialité de l'Œuvre.

Or, ganisation du Conseil central.—Les membres du Conseil central, tant ecclésiastiques que laïques, à l'exception des prélats qui en feraient partie, seront soumis tour à tour à une réélection. Le sort en décidera.

Cette réélection se fera au scrutin, chaque année, à un jour désigné, entre Noël et la Purification.

Les membres sortants seront au nombre de quatre, deux ecclésiastiques, et deux laïques.

Ils seront tous rééligibles ; les membres constitués en charge, le sont pour trois ans seulement.

La première réélection n'aura lieu qu'au bout de trois ans.

Le bureau, formé du président ou vice-président, du trésorier ou vice-trésorier, du secrétaire et de quelques autres membres, selon l'exigence des affaires, sera chargé de préparer le travail pour les réunions du Conseil, et d'exécuter les résolutions.

## 2. Conseils diocésains.

Chacun de NN. SS. les Evêques est prié de former un Conseil diocésain chargé de la direction de l'Œuvre.

Ce Conseil correspond avec le Conseil central pour l'envoi des fonds et tout ce qui peut intéresser le développement et la prospérité de l'Œuvre.

## MEMBRES DU CONSEIL CENTRAL DE L'ASSOCIATION DES ENFANS CHRÉTIENS, POUR LE RACHAT DES ENFANS INFIDÈLES.

Mgr. L'archevêque de Paris, président d'honneur ;

Mgr. L'ancien Evêque de Strasbourg, vice-président d'honneur ;

Mgr. L'Evêque de Nancy, président.

MM. les Supérieurs des Missions Etrangères,—de Saint-Lazare,—de la rue des Postes,—de Picpus,—des Frères des Ecoles Chrétiennes ;—Augé, vicaire général ;—Dupanloup, vicaire général ;—James, ancien vicaire général de Paris ;—l'abbé de la Bouillerie.

MM. les Curés de Saint-Sulpice,—de Saint-Roch,—de Saint-Merry,—de Saint-Germain-l'Auxerrois,—de Sainte-Marguerite,—de Saint-Philippe du Roule,—de N.-D. des Victoires,—de Saint-Germain-des-prés,—de Saint-Louis-d'Antin.

MM. le prince de Chalais,—le prince Augustin de Galitzin,—le marquis de Gabriac, pair de France,—le baron Villot de Fréville, pair de France,—de la Bouillerie.

## AVIS IMPORTANT.

L'Œuvre, à peine commencée, paraît si bien répondre au désir de tous les cœurs chrétiens, qu'elle recueille déjà les plus éclatants suffrages. Déjà parmi ceux d'entre les membres de l'Episcopat qui, depuis deux mois environ, différentes affaires ont conduits à Paris et qui se sont trouvés en quelque rapport avec l'Evêque de Nancy, l'Œuvre compte, comme protecteurs avoués, deux Cardinaux, huit Archevêques et vingt-cinq Evêques français ; plusieurs d'entre eux ont même bien voulu promettre des mandemens ; sans parler de Mgr. Rosati, évêque de Saint-Louis en Amérique, en ce moment malade à Paris, et de plusieurs prélats de Belgique, d'Irlande et d'Angleterre, lesquels, pour le peu qu'ils en ont connu, se sont exprimés d'une façon très-favorable à l'Œuvre. Déjà, pour elle aussi, répondent du plus grand nombre de leurs Enfants, comme devant entrer dans l'Association, et MM. les curés de Paris, pour leurs Catéchismes, et les grandes communautés dont les Maisons-mères se trouvent à Paris, et le supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes pour ses nombreuses et florissantes écoles répandues en France, en Italie, en Belgique et jusqu'en Canada.

Par un nouveau trait de Providence, pendant que l'Evêque de Nancy trace ces lignes souvent interrompues, le Père Grosse, atteint d'une maladie très-grave, et après une traversée des plus rapides (cinq mois à peine), arrive de Chine, où il espère bientôt retourner. Ce Missionnaire, fort instruit, sachant le Chaldéen, l'Hébreu, le Chinois, etc., etc., après avoir essayé deux naufrages, était enfin parvenu dans les provinces du centre, où il a exercé son ministère pendant plus de trois ans ; il a parcouru deux fois ce vaste empire, depuis la grande muraille jusqu'à Nankin et Canton. Débarqué dernièrement à Calais, le mal dont il est atteint l'a forcé de s'arrêter chez MM. les Lazaristes, auxquels il était recommandé. C'est là que l'Evêque de Nancy a pu avoir avec lui quelques entretiens, et, en sa présence et celle de Mgr. Rosati, ce bon Missionnaire, qui apporte avec lui plusieurs objets curieux, des cartes de géographie, un plan de Pékin, etc., témoigne de la grande facilité que l'on aurait maintenant pour former des établissements utiles à la conversion de la Chine ; il insiste sur la nécessité d'ouvrir sur-le-champ des Ecoles ; il assure qu'on peut acheter les enfants au prix de 10 à 12 sous, qu'on les a même pour rien ; il croit qu'on peut commencer dans les villes importantes d'Amoi et de Limpô, cédées aux Anglais et fortifiées par eux, ainsi qu'à Fontcheaufou, ville de trois à quatre cent mille âmes, à quinze lieues de Nankin ; il parle encore des îles de Tchusan et de Hongkong, devenues anglaises par suite des traités de paix, comme offrant les positions les plus avantageuses pour nos Etablissements ; il assure enfin que les autorités anglaises sont très-favorablement disposées à cet égard ; que déjà même elles en ont donné des preuves.

N. B.—pour hâter le développement de l'Œuvre et faciliter à MM. les Curés le travail de son organisation, principalement dans les grandes paroisses, il paraîtrait convenable que les personnes zélées qui voudraient bien se charger, soit par elles-mêmes, soit par leurs enfants, de collecter une ou plusieurs douzaines, prissent la peine d'aller ou d'envoyer chercher dans la sacristie de

leurs paroisses des billets, préparés à cet effet, sur lesquels on inscrirait les noms et adresses des douze membres une fois inscrits sur l'une des deux feuilles; ils seraient répétés, copiés très exactement sur l'autre demi-feuille; il ne s'agirait plus alors que de présenter cette double liste à M. le Curé de chaque paroisse.

## CORRESPONDANCE.

## M. L'ÉDITEUR,

Permettez-moi, s'il vous plaît, de donner au public, par l'entremise de votre intéressant journal, un aperçu de l'agréable fête, qui a eu lieu, jeudi, le 27 juillet, dans la maison de l'Institut des Dames du Sacré-Cœur, à St. Jacques de l'Achigan, sous le nom modeste de *distribution de prix* donnés aux élèves qui avaient le mieux mérité.

Ces jeunes demoiselles ont rendu compte de leurs études avec une facilité et une aisance admirable. Rien n'y paraissait appris par cœur, rien n'y était gêné. Dans leurs pièces dramatiques, leur jeu était si facile, et si gracieux qu'il faisait oublier le travail de l'auteur; on n'y entendait rien de cette déclamation criarde, qui sent si fort le mauvais goût. Ici tout était d'un naturel charmant, on aurait dit que tout se faisait sur le champ de soi-même, que tout enfin découlait des circonstances. Le compte quelles ont rendu de leurs études était de leur propre travail, leurs conversations en anglais de leur propre traduction. On aurait dit une réunion de dames instruites qui s'entretenaient familièrement entr'elles de science, plutôt que de jeunes écolières qui rendaient un compte pénible de leurs leçons.

Combien il était à regretter que les règles de l'Institut des Dames du Sacré-Cœur, ne leur ait pas permis d'admettre les parens de leurs élèves à cette brillante séance! Combien de mères dont le cœur aurait battu en voyant leurs enfans ployer sous le poids des couronnes qui ornaient leurs têtes, et dont leurs bras se trouvaient surchargés! Plût à Dieu, qu'on pût un jour se relâcher de la sévérité de ces règles! Pourtant pour dire le vrai, il y avait peut-être une raison encore plus forte, c'est qu'il aurait été difficile d'admettre convenablement les parens dans un local si resserré; mais les augmentations qu'on fait dès à présent font espérer qu'on pourra bientôt remédier à cet inconvénient. Cependant, pour le dire en passant, ces améliorations, faute de moyens, ne pourront se faire que bien lentement, à moins que notre Parlement ne vienne en aide; nous ne doutons point que notre excellent Surintendant des Ecoles, le respectable DR. MEILLEUR qu'on peut appeler à bon titre *l'ami de l'éducation*, ne fasse son possible pour être utile à ces Dames. Quoiqu'on en puisse dire, pour les pères et mères dont plusieurs ne sont pas trop avantagés des biens de la fortune, et qui se privent peut-être du nécessaire pour procurer à leurs enfans une instruction honnête, s'il aurait été pour eux une espèce de dédommagement des sacrifices qu'ils font, s'ils avaient été témoins des progrès plus qu'ordinaires de leurs enfans.

Les messieurs du clergé ont eu seul l'honneur d'être admis aux exercices des élèves du pensionnat du Sacré-Cœur, on aurait pu dire que cette jolie fête n'était préparée qu'en leur faveur; il aurait donc été à souhaiter que MM. les curés voisins eussent pu venir en plus grand nombre encourager ces jeunes Demoiselles de leur présence et de leurs applaudissemens; elles en étaient certainement très dignes. En effet, on peut dire, qu'il y avait quelque chose de triste en voyant couronner ces jeunes émules des grâces comme en cachette, et le cœur était peiné en songeant aux frais d'une si magnifique représentation pour un si petit nombre de spectateurs.

Comme quelques personnes respectables, sans doute sous l'impression de faux rapports, ont cru que les Demoiselles du pensionnat du Sacré-Cœur avaient un costume un peu trop vain, et qui se ressentait trop des modes du siècle, elles auraient pu se convaincre par elles-mêmes, si elles eussent été présentes à ces exercices, combien leur uniforme était simple et uni, ne respirant que les grâces de la modestie, dont elles paraissent faire leur vertu favorite.

Un autre avantage bien précieux pour la paroisse de St. Jacques, et qu'il ne faut pas passer sous silence, c'est qu'outre leur pensionnat, les Dames du Sacré-Cœur font l'école à 150 enfans qui sont instruites dans la lecture, l'écriture, la grammaire, et les règles; il y en a déjà d'assez avancées pour pouvoir devenir sous peu, d'excellentes maîtresses d'écoles qui se répandront dans peu de tems dans les paroisses voisines. Ainsi le bien que produiront les Dames du Sacré-Cœur ne sera pas concentré en une seule localité, mais se répandra de proche en proche, jusqu'aux endroits les plus éloignés.

## BULLETIN.

Exercices littéraires des pensionnats et des écoles. — Collège de Georgetown. — Oblation du Père Léonard. — Retraites. — Puseysme et protestantisme.

Monseigneur Pichan est arrivé hier soir à Montréal. La cérémonie de sa consécration doit avoir lieu le 20 de ce mois.

Mgr. de Montréal est parti hier pour assister aux examens du Petit Séminaire de Ste. Thérèse. S. G. était accompagnée de MM. Prince et Truteau.

Aux exercices littéraires de nos collèges ont succédé ceux des pensionnats et des écoles. Et nous pouvons assurer qu'ils ne furent ni moins brillans, ni moins intéressans. Car tout amoureux qu'on soit de la science et des belles-lettres, on ne peut si passionnément aimer la chimie, l'algèbre et le

grec, qu'on n'ait en réserve quelque admiration et quelque sympathie pour ces études plus modestes, mais pleines de beaux fruits, que nous offrent les institutions dont nous parlons. En première ligne il faut placer l'école des Frères qui combla l'attente des nombreux spectateurs accourus à ses examens. Il y a toujours quelque chose qui étonne dans le résultat que présentent ces écoles. On ne peut concevoir comment de si jeunes enfans puissent apprendre tant de choses qui seraient difficiles même pour un autre âge, et les apprendre surtout si bien. C'est un éloge sans cesse renouvelé de l'excellente méthode usitée dans ces écoles, et du dévouement de ces dignes instituteurs. Nous avons la satisfaction d'annoncer, qu'avenant la rentrée des classes, les bons Frères ouvriront deux classes dans la maison de l'évêché pour les enfans des faubourgs environnans. On a vu par l'annonce du collège de Montréal que messieurs de St. Sulpice vont ajouter à la même époque une école semblable à leur collège. En sorte que tous les besoins reconnus par l'expérience sous le rapport de l'instruction, seront pour ce moment à peu près satisfaits. Il faut convenir après cela que cette ville est vraiment favorisée; et que si elle a fait preuve depuis quelque tems de belles et grandes vertus, la providence ne les a pas laissées sans récompense.

Le pensionnat des dames religieuses de la Congrégation a eu ses trois jours d'examens bien remplis. Tout le pays sait apprécier cette admirable institution, qui ne borne pas seulement ses services à cette ville, mais qui répand les bienfaits d'une excellente éducation dans toutes les parties du diocèse, et qui même a fondé jusqu'à Kingston une nouvelle maison. Les exercices littéraires ont eu lieu avec la solennité accoutumée et ils n'ont fait que sanctionner de plus en plus les succès et la gloire de cet établissement. La dernière séance a été remplie par la représentation de la tragédie d'Esther, et par la distribution solennelle des prix. Cette pièce fut remarquable par le grand luxe des costumes et par la facilité qu'ont montrée ces jeunes personnes dans des rôles très difficiles et, qu'on nous permette de le dire, dans une pièce trop au-dessus des forces d'un pensionnat quelconque. Nous avons souvent entendu exprimer le doute que Racine eût pu réussir à faire jouer comme il convenait, même à St. Cyr, une tragédie de cette nature. On nous assure toutefois qu'elle fut exécutée avec talent au couvent de St. Hyacinthe; et ce que nous avons vu ici nous fait croire aisément qu'il en fut ainsi; car ces jeunes demoiselles ont montré dans cette pièce, mercredi dernier, une intelligence et un talent véritables. — L'instruction donnée dans ce pensionnat ne laisse rien à désirer: toutes les branches de l'éducation y sont cultivées avec un égal succès. Les examens et la distribution des prix a pu convaincre la nombreuse assemblée qu'aucune partie de l'enseignement n'était négligée, et qu'aucun mérite n'était demeuré sans récompense.

Le correspondant, à l'obligeance duquel nous devons le compte-rendu des exercices littéraires du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur, nous a dispensé de parler de cette intéressante maison. Et nous en félicitons nos lecteurs; car outre qu'il le fait mieux que nous n'eussions pu le faire nous mêmes, c'est un spectateur qui parle, et nous n'eussions été qu'un faible écho des éloges qu'on nous a faits des examens de ce nouveau pensionnat. Nous prenons occasion de ceci pour le prier de nous pardonner si nous n'insérons pas le *palmarès* qu'il nous a envoyé. C'est une règle que nous nous sommes imposée cette année, de parler *brièvement et en général* de nos établissemens classiques et de ne point publier les noms des vainqueurs dans ces luttes littéraires. Malgré nos vives sympathies pour ces beaux triomphes, nous devons nous borner à les indiquer seulement. Nous n'avons pas agi différemment pour les collèges.

Les orphelins des deux sexes élevés à l'hospice des Sœurs Grises, ont aussi des écoles, qui, pour être sans éclat au dehors, n'en sont pas moins tenues sur un excellent pied. Les enfans y sont naturellement divisés en deux catégories, d'après les naissances légitimes ou illégitimes, et chacune de ces divisions a deux classes, une pour les garçons et une pour les filles. Là on leur enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, un peu d'histoire et de géographie, tout ce qui constitue l'instruction primaire. Les jeunes filles sont en outre appliquées à la couture, à la broderie, et à tous ces charmans ouvrages d'aiguille et de peinture, si riches et si variés que chacun de nous a pu admirer dans ce charitable asile.

Nous devons aussi une mention honorable aux écoles de l'évêché et à

celle de Mlle. Séné, dont les examens viennent d'avoir lieu avec plus de pompe que de coutume, et dont tous les assistans (et ils étaient accourus en foule) ont été pleinement satisfaits. Les enfans qui fréquentent ces écoles ont généralement montré pendant toute l'année un zèle et une soumission exemplaires. Leur conduite morale et leur piété ont rempli de consolation le cœur de leurs maîtres et maîtresses. Aussi leurs progrès ont-ils été aussi grands qu'on devait les attendre de ces bons enfans. A chaque séance ils jouèrent plusieurs petites pièces à leur portée, dans lesquelles ils réussirent parfaitement, au sentiment de tous, même des plus exigeans. Nous avons été étonnés que d'aussi jeunes enfans pussent montrer une aussi parfaite intelligence de leurs rôles, et apportassent dans leur jeu ce sentiment et ce naturel qu'on ne semble pouvoir attendre que d'un autre âge.

Qu'il est donc à désirer que les écoles primaires se multiplient parmi nous ! Mais les écoles que nous désirons sont des écoles tenues par de bons, par de vrais maîtres ; et non de ces écoles éphémères, comme on en voit souvent se former et disparaître presque en même tems. Quand donc n'y aurait-il plus une seule paroisse, une seule concession ou un seul village qui n'ait son école ? Quel bien immense en résulterait pour notre pays, pour son progrès moral et industriel, pour sa gloire et pour son bonheur ! Ce que nous voyons des lieux qui sont favorisés de bonnes écoles rend nos vœux encore plus ardens. On comprendra sans doute enfin que tous les intérêts doivent céder à ce besoin, et que tous les sacrifices et toute les privations ne doivent être comptés pour rien, quand il s'agit de l'éducation, le premier besoin d'un peuple, à notre époque surtout.

Tous nos lecteurs connaissent le collège célèbre des Jésuites de Georgetown, où plusieurs de nos compatriotes ont suivi des cours et ont été gradués. Nous annonçons avec satisfaction que de nouveaux élèves canadiens viennent d'y remporter des prix. Nous allons faire connaître leurs noms et les classes où ils ont concouru. 4me. classe de mathématiques, Phileas Méthot, de Québec ; 3me. classe d'arithmétique, Henry McGill Desrivières, et Georges Roch-Rolland, de Montréal ; 1re. classe française, Wenceslas Taché, de Kamouraska ; 2me. classe française, Charles Lacroix de Montréal ; 4me. classe française, C. E. Panet, de Québec ; 1re. classe d'écriture, C. Eugène Panet, 2d. classe d'écriture, Roderick Masson, de Montréal. Ainsi tandis que les étrangers viennent demander de l'éducation à nos collèges, nous avons de jeunes compatriotes qui vont faire connaître et estimer le nom canadien en rivalisant de talens, de zèle et de succès avec nos voisins dans leurs premières universités. C'est là assurément servir son pays ; car la gloire de ses enfans fait la gloire de la patrie.

La cérémonie de l'Oblation, ou des Vœux du P. Léonard eut lieu à la chapelle des RR. PP. Oblats, mercredi matin. Nos seigneurs les évêques de Montréal et de Kingston y assistèrent et contribuèrent à l'éclat de cette touchante cérémonie, qui fut en effet plus solennelle que de coutume. Plusieurs prêtres voisins, des amis nombreux du P. Léonard, et de pieux fidèles prirent part à cette véritable fête. Mgr. de Montréal y fit une courte instruction ; et le R. P. Supérieur présida la cérémonie dans la forme que nous avons décrite, lors de l'Oblation du P. Dandurand. C'est donc un nouveau membre attaché désormais à ce corps respectable de zélés missionnaires, dont les travaux en ce pays sont si fructueux et si justement appréciés.

Nous avons si souvent des faits religieux à enregistrer, que nous avons oublié de mentionner plusieurs retraites ou recollections que firent les révérends pères Oblats dans les diverses paroisses où ils avaient auparavant donné des missions. On sait qu'ils ont cette salutaire pratique de visiter, après quelques mois écoulés, les paroisses qu'ils ont d'abord évangélisées, afin d'affermir dans leur ferveur première les fidèles qui les revoient toujours avec une joie nouvelle. Toutes ces retraites ont été faites avec la plus grande édification et le plus grand succès ; et les bons missionnaires se félicitent de plus en plus du zèle et de la persévérance de tous les fervens catholiques qu'ils ont visités.

On a du voir avec un certain étonnement dans notre dernier numéro l'étrange procédé de l'Église d'Angleterre contre les ministres puseystes. Depuis

l'interdit porté contre le célèbre professeur Pusey, l'Université conservatrice a eu à sévir contre plusieurs autres de ses subordonnés, que la contagion puseyste avait gagnés. Ce résultat que nous avions prévu sans beaucoup de mérite, car il est logique et dans la nature des choses, ce résultat ne se bornera pas là. L'esprit d'erreur qui semble présider aux actes des partisans de l'ancienne réforme les a conduits dans l'abîme qu'ils cherchaient précisément à éviter : *mentita est iniquitas sibi*. Nous ne voyons que le commencement des événemens que nous prépare l'Église d'Angleterre : elle a justement pris le moyen de les précipiter, et son peu d'intelligence de sa situation actuelle ou son fanatisme l'a entraînée dans des suites irréparables, dans une voie de défaites et de déshonneur d'où elle ne peut plus désormais sortir. Que pouvaient en effet désirer avec plus d'ardeur les partisans des nouvelles doctrines, sinon de voir leurs doctrines mises au jour, proclamées par la voix de la presse en attirant l'attention de tous leurs dissidens ? Or, cette faveur on l'a leur accordée large, pleine et entière. Voilà la part des intelligences. Maintenant qu'ils peuvent avoir des juges par tout le monde, des esprits attentifs à leurs paroles toute-puissantes, que leur manque-t-il pour avoir des adhérens ? L'estime et la sympathie. Et on a pris de nouveau la peine de leur donner satisfaction sur ce point : on les a persécutés, on en a fait des victimes d'une tyrannie religieuse, la pire des tyrannies, et ils sont devenus, d'obscurs et ignorés qu'ils étaient, des martyrs généreux vers lesquels sont attirés toutes les admirations et tous les cœurs. Ainsi les puseystes devront à leurs ennemis une grande partie de leurs succès, et s'ils sont en ce moment si rapides, les maladroités persécutions des chefs du vieux protestantisme doivent en subir le blâme, si blâme y a. N'était-ce pas l'occasion pour eux de se dire ce que disaient les juifs à l'occasion des prédications évangéliques : Si cette doctrine vient de Dieu, il est inutile de la combattre, car tout ce qui vient de Dieu doit triompher des obstacles que lui suscitent les hommes ; si au contraire c'est une doctrine humaine, il est inutile encore de lui faire la guerre, car tout ce qui est de l'homme est éphémère, elle tombera et périra d'elle-même. Mais ils n'ont pas raisonné de la sorte ; et cependant nous ne pouvons les accuser d'inconséquence. Au contraire, ils ont agi conformément à leurs principes et à leur histoire. Ce sont des hommes et des persécutions qui ont créé leur réformé, ce sont des persécutions qui l'ont soutenue à force d'efforts et de violences depuis sa naissance ; ils ne font pas œuvre nouvelle en usant aujourd'hui des moyens employés durant des siècles entiers. Seulement aujourd'hui cette pauvre réforme est bien vieille et bien usée, les esprits et les cœurs sont bien avides du vrai et du beau, le siècle est bien sévère dans ses jugemens, il n'accorde plus facilement de créance aux inventions humaines, et il veut que la divinité d'une religion lui soit démontrée avant de lui livrer son cœur. Voilà pourquoi ce qui eut du succès autrefois, n'en peut avoir aujourd'hui.

D'ailleurs qu'est-ce qu'une église dont des juges décident des doctrines et des enseignemens, dont les ministres ne sont reconnus orthodoxes qu'autant que le décidera un tribunal ? Et d'après quelles lois ces partisans de la libre interprétation et de l'inspiration individuelle vont-ils absoudre ou condamner un professeur ou un prédicateur ? Les voilà arrêtés dès le début par une contradiction. Si nous étions protestans nous mettrions en jugement tous ces juges qui sapent par le fait la base du protestantisme. Il n'y a de coupables et d'hérétiques parmi les protestans que ceux qui reconnaissent une autorité et qui se soumettent à un enseignement quelconque. Ah ! malgré eux, malgré leurs solennelles déclarations, ils sentent le besoin d'une autorité ; ils reconnaissent qu'une société, même spirituelle, ne peut avoir d'existence sans une autorité ; ils voient jusqu'à l'évidence que cette liberté effrénée, cette émancipation anormale donnée à l'esprit humain n'engendre que désordre et divisions sans fin. Tout partisans qu'ils se disent du fameux principe luthérien, ils ne l'ont en réalité jamais suivi que pour se séparer les uns des autres, que pour se combattre les uns les autres. Toutes les fois qu'ils ont voulu faire un corps et une église de convention, ils ont admis une autorité, et les condamnations d'aujourd'hui en sont une nouvelle preuve. Seulement, au lieu d'aller la chercher dans l'Église, d'en placer l'unité et le centre à Rome, ils ont trouvé plus digne de foi et d'obéissance un Luther et un Henri VIII, voire une Elisabeth et un Cromwell, que les pontifes vénérables de la ville éternelle, que les conciles, les saints pères et la tradition. Dérision ! Et ils crient à la tyrannie romaine, à l'esclavage des catholiques, à la superstition et à la déraison ! Y eut-il jamais un tyran des consciences plus cruel et plus intraitable que le faiseur de religion Henri VIII et sa digne fille la *papesse* Elisabeth ?

N'ont-ils pas fait et refait, au milieu de leurs orgies et de leurs exécutions sanglantes, des rituels, des livres de prières, des symboles, des sacrements, qu'il fallait croire et recevoir sous peine de mort ? Ne faut-il pas encore croire et professer les rêveries de ces nouveaux Mahomets sous peine d'excommunication et de condamnation par les *peruques* des tribunaux ? Avant de nous accuser de soumission aveugle, avant de traiter l'Eglise catholique de tyrannique, arrachez donc les pages hideuses et accusatrices de votre histoire, ôtez nous la mémoire et soyez vous-mêmes conséquens à vos principes. Car jusque-là nous vous écraserons du poids de l'éternelle vérité, de l'éternelle raison de notre Eglise, autant qu'edu poids de ce monde d'absurdités, d'abus, de tyrannies, et d'excès de tout genre dont le protestantisme abonde. Il ne faut donc que de l'intelligence et de la droiture pour apprécier et condamner la prétendue réforme. Aussi est-ce surtout parmi les intelligences les plus développées, parmi les hommes les plus éclairés que le catholicisme fait le plus de conquêtes. Nous défions nos adversaires d'en dire autant. Où sont leurs convertis ? d'où viennent-ils ? Voyez parmi nous ceux qu'ils traînent à la remorque de leurs doctrines sans vie et sans raison. Qui sont-ils ? Des ignorans et des niais la plupart, incapables de rien voir et de rien comprendre ; des gens qui n'ont qu'un sentiment, celui de l'orgueil qu'on leur a mis au cœur, et qui sont tout fiers de s'émanciper, de se soustraire à l'autorité de l'Eglise, dont ils étaient des membres gangrénés, pour devenir quelque chose de grand, de distingué, pour devenir des ministres dans cette parodie du christianisme telle que l'affichent de pitoyables prédicans dans nos campagnes. Des prosélytes de cette sorte, vous pouvez en avoir des centaines sans que cela nous émeuve autrement que de nous faire gémir sur la spéculation que vous faites sur l'ignorance est les passions, pour attirer à vous ceux qui ne peuvent ni vous juger ni vous comprendre. Mais cela ne pousse rien. Convertissez des catholiques éclairés et de bonne foi, des hommes instruits de vos doctrines et des nôtres, et vous serez reçus à nous vanter vos croyances prétendues. Mais nous vous en défions encore une fois. Ceux qui ne veulent pas de notre religion, n'iront certainement pas prendre les vôtres ; car l'esprit humain n'a pas une marche rétrograde : ils pourront devenir incrédules, ils tomberont dans la négation de toute croyance religieuse, ils ne deviendront pas absurdes en ne descendant qu'à demi, en s'arrêtant au protestantisme. S'ils renoncent à pratiquer le culte catholique, ils deviendront invariablement impies ou indifférens, ils ne deviendront jamais protestans. Voyez ce qui se passe en France, au sein de l'incredulité et du philosophisme. Il y a là tous les élémens qu'il vous faut pour faire des prosélytes, si vous aviez des doctrines vraies. Il y a haine profonde du catholicisme ; il y a science et suprématie reconnue et proclamée de la raison sur la foi, c'est votre principe ; il y a indépendance sans bornes et émancipation complète de l'esprit humain dans les opinions individuelles, et Luther a donné au monde cette touchante liberté ; il y a pour vous sympathie, bienveillance et générosité, il y a communauté de vues et d'efforts contre l'Eglise catholique, vos journaux le proclament. Que vous faut-il de plus ? Vous semblez avoir là les plus belles chances du monde ; pour peu que vous ayez quelque chose de vrai et de sérieux à lui offrir, l'éclectisme est à vous. Or, pouvez-vous dire qu'un seul, remarquez bien cela, un seul de nos ennemis à mort se soit fait protestant ? Non, pas un seul. Ils nous ont quittés, et vous savez pourquoi, le diable et les passions le savent bien aussi ; mais ils ne sont pas tombés à demi, ils sont descendus d'un seul coup jusqu'au fond de l'abîme, jusqu'à la négation. Quelques-uns remontent tôt ou tard ; et quand ils remontent c'est de la même manière : ils ne se reprennent pas à vous qui tendez les bras à tous nos ennemis, et qui certes n'avez ni morale ni dogmes bien sévères, ils remontent jusqu'à nous, comme ils sont descendus. La raison en est qu'il n'y a pas de milieu possible entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal. Un demi jour n'est pas la lumière, de la religiosité ce n'est pas de la foi, un sectaire n'est pas Jésus-Christ, et un homme n'est pas un Dieu. Et si jamais ces vérités ont été reconnues, c'est dans ce siècle. Vous voyez donc bien que les ignorans sous toutes les faces, que vous traînez en triomphe à votre suite, n'ont rien qui vous doive charmer. Et que toutes les fois qu'on nous met en parallèle avec vous et qu'on peut nous connaître les uns et les autres, la victoire est à nous. Nous sommes persuadés à un tel point de cette vérité, que nous nous sentirions l'assurance d'assigner un jour où elle ne sera plus mise en question. Le protestantisme nous semble marcher à sa ruine avec tant de rapidité et par tant de chemins, qu'on peut dès à

présent compter les jours qui lui restent à vivre. Il semble se liâter lui-même d'en finir ; il n'attend plus que le tems et ses adversaires lui portent des coups mortels, il se déchire de ses propres mains. Le plus grand de ses mystères en ce moment est de savoir ce qu'il croit, ce qu'il veut ; il ne peut plus se reconnaître à toutes ses divisions, et s'il faisait un appel de ses croyans, il n'y aurait pas dix personnes pour y répondre dans une unité de croyances et de vues bien définies. L'Allemagne a commencé la réforme ; elle a aussi été la première à la pousser jusqu'à ses dernières conséquences ; et ses derniers réformateurs sont devenus des philosophes et des impies conséquens. L'Angleterre qui était venue à la suite, a subi les mêmes phases et les mêmes variations ; mais d'un caractère plus froid et plus raisonneur, elle semble vouloir s'arrêter en face des dernières limites ; et au lieu de se précipiter dans le néant du protestantisme de Strauss, elle recule épouvantée, elle remonte et cherche à se reprendre successivement à toutes les branches de ce grand arbre de l'Eglise, afin de s'éloigner de plus en plus de l'abîme. Eh bien, confondant aujourd'hui ces deux contrées dans un même amour et dans une même espérance, nous les attendons au même rendez-vous de l'unité catholique : elles y arriveront certainement quoique par des chemins différens ; l'une par ses excès dont elle se lassera, dont elle s'épouvantera ; l'autre par sa sagesse et sa profonde raison, par le calcul qu'elle apporte partout et en toute chose. Et quand ces deux grands peuples seront catholiques, dites-nous ce qu'il restera du protestantisme, dites-nous ce qui adviendra de ces fractions protestantes qui s'agitent et se tourmentent par tout pays. Il y a encore des Nestoriens des Ariens, de vieux hérétiques par le monde : le saviez-vous seulement ? Dans un tems donné on dira aussi de ce qui restera de protestans, de ceux dont nous vous parlons : Il y a là des hommes qu'on nomme protestans ; ce sont les restes d'une grande hérésie dont nous parlent trois siècles d'histoire.

Maintenant que nos paroles soient bien comprises : il n'y a dans nos intentions ni insulte ni malveillance ; ce sont des vœux que nous formons et des espérances, fondées sur ce que nous voyons et sur les promesses infaillibles de Dieu, que nous proclamons. Ce sont des frères et des frères bien aimés, dont nous attendons le retour, que nous pressons d'avance sur notre cœur dans une charitable étreinte ; parce que nous les estimons, parce que nous les aimons, parce que nous voulons les voir heureux, parce que nous ne pouvons nous consoler d'en être séparés plus longtems. Voilà ce jour que nous saluons d'avance, et dont l'aurore nous apparaît belle, radieuse, riche de consolations et d'espérance. Nos sentimens sont donc avant tout catholiques : voilà comment nous voulons être compris par tous nos frères qui le seront bientôt davantage encore et à des titres qu'ils ne perdront jamais, si Dieu écoute nos prières.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

DÉCRET.—Cause de Rome ou de Malines, pour la béatification et Canonisation du vénérable serviteur de Dieu, Jean Berchmans, scholastique de la Compagnie de Jésus, sur le doute. S'il conte des Vertus Théologiques la Foi, l'Espérance, la Charité envers Dieu et le prochain, et aussi des Vertus Cardinales la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance, ainsi qu'à des Vertus annexes au degré héroïque, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ?

Tous les suffrages ayant été recueillis, SA SAINTÉTÉ ajourna sa décision, afin qu'en attendant et pour que la solution de cette question importante fût imploré par la prière le secours de la Divine Sagesse qui de l'éternelle lumière de sa splendeur éclaire les esprits des hommes. Lorsqu'il eut prié, lorsqu'il eut longtems examiné l'affaire dans son ensemble et dans tous ses détails, aux jours solennels de la Pentecôte, en ce tems où l'Esprit Consolateur descendant en langues de feu, illumina les Esprits et enflamma les cœurs des Apôtres, le Saint Père résolut de manifester son avis.

C'est pourquoi le second jour de la Pentecôte, après l'accomplissement des Sacrés Mystères, ayant mandé au Vatican le Révérendissime Cardinal Charles Marie Pedicini, Evêque de Porto, sainte Rufine et Centumcellas, Vice Chancelier de l'Eglise Romaine, Préfet de la Congrégation des Sacrés Rites, rapporteur de la Cause, avec le R. P. André Marie Fratini, Promoteur de la Sainte Foi, et moi soussigné, Secrétaire, SA SAINTÉTÉ prononça solennellement que :

*La preuve des Vertus Théologiques et Cardinales, et de leurs annexes, au degré héroïque, dans le VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU, JEAN BERCHMANS, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, est faite de telle sorte que l'on peut en toute sûreté passer outre, c'est à dire à la discussion des quatre Miracles.*

Or Sa Sainteté a ordonné que ce Décret fût promulgué et inscrit dans les Actes de la Congrégation des Sacrés Rites, aux Nonces de Juin, AN MDCCCLIII.

GIBRALTAR.

Affaire de Gibraltar.—Les espérances que nous avions conçues de voir la bonne harmonie se rétablir à Gibraltar, sont décidément trompées. Le

dispositions du nouveau gouverneur sont bonnes et pacifiques, il est vrai, et les catholiques n'ont qu'à se louer de lui ; mais, malgré tous ses efforts, il n'a pu vaincre la résistance qu'il a rencontrée chez les membres de l'ancienne junte et leurs partisans dans la magistrature.

Il paraît que ces enfans rebelles contre leur évêque, et contre l'église qui les a condamnés, sont encouragés par les protestans d'Angleterre. On leur aurait promis d'agir auprès des membres du conseil privé de manière à les leur rendre favorables, s'ils en appellent de nouveau à ses lumières pour régler leur différend avec le vicaire apostolique.

Ces assurances auraient relevé le courage des membres de la junte, qui viennent d'intenter un nouveau procès au vicaire apostolique, de qui ils réclament d'énormes indemnités.

Le but de ces tracasseries est de vexer, de tourmenter Mgr. Hugues et son clergé, de les forcer à faire des dépenses considérables en soutenant tous ces procès, et cela dans l'espoir qu'on les fatiguera et qu'on les obligera à quitter la colonie.

La fermeté et l'énergie dont Mgr. Hugues a déjà fait preuve dans les persécutions qu'il a eues à essuyer, nous garantissent qu'il saura s'imposer tous les sacrifices plutôt que de donner gain de cause à la révolte et à l'infidélité.

*Journal des Villes et des Campagnes.*

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Si nous en croyons les apparences et les différentes rumeurs qui circulent, il paraît qu'il n'y a rien encore de décidé au bureau colonial sur le siège du gouvernement. On dit même que les dépêches reçues par le dernier steamer n'en font aucune mention. On doit augurer de là que la prochaine session du parlement se tiendra à Kingston. Comment pourrait-il en être autrement ? la saison se trouve maintenant trop avancée pour transporter tous les bureaux avant l'ouverture des chambres qui aura tout probablement lieu en septembre prochain. On sait que la dernière session du parlement a été close le 12 octobre dernier, ainsi il est à présumer que se réunira la prochaine quelque temps avant les douze mois expirés. Celle-ci sera certainement très laborieuse, car il y a un bien grand nombre de lois à reviser, et d'autres à mettre au jour. Plusieurs projets ont déjà été préparés pour être soumis aux trois branches de la législature. Il est à espérer que les actes sur la judicature et sur l'éducation ne seront pas les derniers qui devront attirer l'attention de nos législateurs.

Nous ne voyons rien encore par les journaux du Haut-Canada, qui puisse nous faire espérer que Sir Charles Metcalfe descende prochainement à Montréal. Il est certainement à regretter que Son Excellence n'ait pas entrepris ce voyage plutôt, d'autant que l'époque de l'ouverture des chambres s'approche, ce qui peut donner à craindre que cette visite ne puisse pas se faire cette année.

*Minerve.*

*Union fédérative.*—L'idée fédérative des colonies anglaises de l'Amérique du nord, suggérée en premier lieu par feu S. A. R. le duc de Kent, père de la reine Victoria, et développée par feu lord Durham, gouverneur-général de ces colonies, cette idée paraît faire du progrès dans les esprits. Discutée récemment dans une société littéraire à Halifax, où l'on peut supposer que l'opinion publique était assez bien représentée, la question a été mise aux voix et résolue en faveur de l'Union.

Dans le cas où cette union aurait lieu, Québec reprendrait sans doute le rang que la nature et le coup d'œil de Champlain lui avaient assigné parmi les villes de l'Amérique du nord, et dont l'a fait déchoir momentanément la politique tortueuse de feu lord Sydenham. Placée au centre des colonies confédérées, possédant un des meilleurs ports du monde, à plus de cent lieues de la mer, à la tête de la navigation pour les plus gros vaisseaux, et où toute la marine royale anglaise pourrait se réunir et se trouver à l'aise ; dans une position naturellement forte et dont l'art a fait, pour notre majestueux fleuve et pour les mers intérieures, ce que Gibraltar est pour son détroit et pour la Méditerranée, cette ville serait de plein droit le siège du gouvernement central de la confédération et la capitale de cet empire colonial anglais. Pour satisfaire l'ambition de ses sœurs cadettes qui se disputent maintenant son héritage, nous proposerions de diviser le haut et le Bas Canada chacun en deux provinces ayant respectivement pour capitales Toronto, Kingston, Montréal et..... Québec pourrait prétendre à être aussi le siège de la législature et du gouvernement de la quatrième province, mais son ambition serait satisfaite sans cela, et nous céderions volontiers cet honneur aux Trois-Rivières..... Qu'en dites-vous, MM. les Trifluviens ? Si Sherbrooke en était jaloux, comme dans notre système il ne tiendrait qu'à demander, le district de Saint-François, dont la population est presque toute anglaise, pourrait être érigé en une cinquième province dont il serait la capitale, et cette population ne craindrait plus d'être opprimée par une majorité française ; elle parlerait la langue et se donnerait les institutions et les lois qu'elle voudrait. Voilà, nous pensons, tout le monde satisfait, et l'Angleterre tirée d'un grand embarras.

*Canadien.*

ANGLETERRE.

—La discussion sur le bill des armes d'Irlande a continué dans la séance de la chambre des communes du 18.

Ce que la discussion a produit de plus remarquable, c'est un discours dans lequel M. Lane Fox a semblé prendre à tâche d'accumuler étrangetés sur étrangetés.

“ Le temps est arrivé, s'est-il écrié, où le glaive doit se tirer pour la défense de l'Eglise du Christ.

“ L'écriture le dit : Quiconque n'a pas de glaive vendra sa robe pour en acheter un. Je suis tout prêt à prouver que le dernier empereur des Français était la septième tête de la puissance romaine prédite par l'Apocalypse. Rome est plus terrible aujourd'hui qu'elle ne le fut jamais, depuis les jours de la louve, la nourrice de Romulus et Rémus, etc.”

Une immense hilarité a salué ces folies.

Puis la chambre a décidé, par 276 voix contre 122, qu'elle se formait en comité.

—Le *Standard* publie les détails suivants sur Rebecca et ses filles, ces brigands déguisés en femmes dont les journaux ont déjà parlé plusieurs fois.

“ Les Rebeccaïtes forment maintenant des meetings. Mercredi, pendant la nuit, les cantons d'Elvet, Treleach, Tolog-Blaenyeoed et Convil se sont rassemblés et ont pris la résolution de demander au commissaire de New-Castle le compte des recettes des 18 dernières années, afin de savoir si tous les fonds sont employés à l'amélioration des routes. Dans le cas où ces fonds n'auraient pas eu leur destination, la porte de Water-Street serait démolie immédiatement. Ils se disposent aussi à démolir la Maison de travail (*Work-House*) dans le mois d'août prochain.

“ Lundi dernier, les magistrats de Gnidhall s'étaient réunis pour aller opérer une saisie à Tolog, chez les nommés Morris et Thomas, qui refusaient de payer le droit de passage à la porte de Walter-Street. Thomas ayant fini par acquiescer les droits, les magistrats s'étaient transportés chez Harris, avaient enlevé ses marchandises et retournaient à New-Castle, quand ils furent accostés par 400 individus environ, pourvus d'armes à feu et noircis complètement à la figure. Ces mauvais drôles entourèrent les magistrats, et la petite troupe qui les accompagnait, et Rebecca ayant fait mettre tout ce monde sur deux lignes, elle en passa la revue, pour voir, disait-elle, si Rems, le constable, et Thomas Evans l'officier de police, étaient là. Elle ajoute qu'ils avaient bien fait de ne pas venir, parce qu'on leur aurait brûlé la cervelle.

“ Ceci fait, on se mit en marche vers Trawsmawr, la propriété du capitaine Davies, qui avait signé le warrant mis à exécution par les magistrats. Arrivés là, les magistrats et leurs constables furent forcés par Rebecca et ses partisans de démolir la muraille qui entoure l'habitation du capitaine, et cela fait, on leur donna la main en signe d'amitié et on les renvoya chez eux. Ces vagabonds ont détruit, il y a quelque temps, les portes de Llandyssil, Pembrey, Pellvyno et Brechfa-Road.

FRANCE.

—La police vient de découvrir une association de mendiants d'une nouvelle espèce. Ils mendiaient à domicile, s'adressant à des personnes haut placées, leurs rôles distribués et joués merveilleusement : l'un figurait un protecteur dans une condition assez honorable, et l'autre le malheureux digne de l'intérêt qu'il venait recommander à la bonté du haut personnage. Onze individus ont été arrêtés.

—Des ouvriers charpentiers maçons sont en ce moment recrutés pour aller construire une ville aux îles Marquises.

—Un habitant de Laval vient de mourir, laissant une fortune considérable aux hôpitaux, aux pauvres et à ses fermiers ; une de ses dispositions testamentaires consacre un legs de 1,000 fr. à chacun des réfugiés polonais qui se sont trouvés dans le département de la Mayenne le jour de son décès.

—On écrit de Bruyères, le 11 juin, à l'Espérance de Nancy :

“ Hier, un individu de haute taille, au visage blême, au nez aquilin, à la barbe noire, longué et touffue, vêtu d'un pantalon blanc et d'un habit à grandes basques, coiffé d'une sorte de chapeau anglais à larges bords, et portant un manteau bleu replié sur son bras, s'est arrêté dans le petit village de Boulay, à 8 kilomètres de Bruyères. Il se disait harassé de fatigue. “ Re-gardez-moi bien, s'écriait-il, en s'adressant à plusieurs personnes attirées par l'étrangeté de son costume, je suis le *juif-errant* ! j'ai toujours cinq sous dans ma poche : hâtez-vous de me voir aujourd'hui ; je ne repasserai plus que dans cent ans.” Et les bonnes gens, de courir çà et là, saisis d'une panique dont ils ne pouvaient se rendre compte. Femmes, enfants, vieillards, tous les habitans de l'humble hameau étaient en émoi ; les uns émerveillés, écoutaient tout ébahis les oracles du grand homme barbu, d'autres s'agenouillaient effrayés et tremblants ; en un mot, c'était une scène véritablement tragi-comique. L'impression produite par ce bizarre personnage a été telle que les crédules habitans de Boulay demandent depuis lors, d'un air effaré, à tous ceux des villages voisins : avez-vous vu le *Juif-errant* ? ”

RESTITUTION.—Un ancien soldat de l'empire, devenu depuis pasteur adoré de ses ouailles, dans un petit bourg du département de l'Ain, apprit qu'un de ses anciens frères d'armes, auquel il avait autrefois emprunté 25 francs, habitait la commune de Replonges ; il lui envoya aussitôt un mandat de cette somme, accompagné de cette lettre : “ En 1813, j'étais votre camarade de lit à la caserne de Valenciennes. Vous arriviez au régiment avec une bourse garnie ; vous me prêtâtes 25 fr. que je ne pus vous rendre de suite. Je quittai, peu de temps après, le régiment, et depuis j'ai vainement cherché votre adresse. Je suis parvenu à la découvrir, et je m'empresse de vous restituer ce que je vous dois, m'excusant du retard et toujours reconnaissant du prêt.—Signé G....., ex-sergent-major, aujourd'hui desservant.”

## COMBAT DE LA BOUFFONNE.

28 OCTOBRE 1694.

Les deux autres officiers, MM. de la Maisonneuve et de La Croix, étaient aussi dans leur habit de bataille, on pourrait dire dans leur habit de cour et de fête, car les plus beaux canons, les rabats du point le plus délicat, les nœuds d'épaules les plus éclatans rehaussaient l'éclat de leur costume d'uniforme, dont le surtout bleu de roi tranchait vivement sur l'écarlate du pourpoint et du haut-de-chausses. Seulement, de riches armes étaient un accessoire dont ces messieurs n'avaient pas l'habitude de se parer quand ils allaient dans quelque cercle du Marais, à l'audience du ministre, ou à la présentation dans le salon de la Paix, à Versailles.

Les maîtres avaient fait comme leurs officiers, mais les matelots ne les avaient point imités. Le costume le plus commode, le plus simple, était celui qu'ils avaient choisi.

« Il y aura de l'ouvrage ! avait dit un plaisant, quand les mots : Bas les branles ! s'étaient fait entendre, et un autre avait ajouté, en enfonçant son bonnet sur sa tête, et en retroussant les manches de sa chemise de laine à la flamande : Oui, et le bon ouvrier doit se mettre à son aise, qui veut battre vigoureusement le fer. »

Ses camarades avaient presque tous imité celui-là ; et en un instant chacun avait dépoilé, bien que la brume d'octobre fût froide et humide, quelque partie du vêtement épais et lourd dans lequel il était enveloppé pendant le quart. C'est que le sang circulait vivement à cette heure dans les artères de tous ces jeunes hommes ; c'est qu'à l'ennui d'une promenade monotone sur les passavans, ou d'un repos engourdissant sous le château-gaillard, avaient succédé tout d'un coup l'émotion, la joie fiévreuse, l'espoir et l'anxiété.

A voir ces hommes, le tapebord (1) sur l'oreille, le col dégagé, la camisole bas, les reins serrés dans deux ou trois tours d'une étamine de couleur rouge, la moustache retroussée, le sabre, le pistolet ou le mousquet au poing, on eût cru se trouver au milieu d'un équipage de pirates, plutôt que parmi des matelots de la marine royale.

Le tems se passait, et la brume toujours constante semblait malicieusement épaissir son rideau pour empêcher M. de Vezansay de savoir enfin à qui il allait avoir à faire. Le garçon du timonier venait, de piquer la cloche pour midi ; maître Jean Benoit, en l'absence d'un aumônier avait, le chapeau à la main, entonné l'*Ave-Maria* ! et l'équipage de la *Bouffonne* le répétait après lui avec une ardeur dévote qui ne lui était pas habituelle, mais qu'expliquait fort bien la situation grave où tant d'âmes un peu compromises se trouvaient pour le moment. Aucun des marins de la *Bouffonne* ne redoutait la mort, parce que la mort est glorieuse sur le pont d'un navire portant le pavillon de France ; c'était la mort sans absolution qu'ils craignaient tous. Les examens de conscience se poursuivaient donc sérieusement d'un bout du bâtiment à l'autre, quand une voix, partie de la hune de beaupré, cria : « Les voilà ! les voilà ! Je les vois dans la brume ! nous les gagnons ! »

Un mouvement électrique anima subitement tous ces gens qu'un retour sérieux sur eux-mêmes avait comme anéantis un moment. Un bon signe de croix, une vive apostrophe au saint patron que chacun avait l'habitude d'invoquer dans le péril, les noms de Jésus et de Marie prononcés avec amour, avec espérance, et la vie bruyante recommença sur la frégate.

On s'était assez rapproché des vaisseaux signalés le matin pour que, dans une éclaircie, on les reconnût bâtimens de guerre. Leurs formes, la coupe de leurs voiles, disaient à tout ce qui sur la frégate avait l'habitude de juger par l'extérieur, que ces navires appartenaient aux Provinces-Unies. A ceux qui en auraient pu douter, la brume s'étant à la fin dissipée, le doute ne fut bientôt plus permis ; car, tous ensemble, les six vaisseaux hissèrent à leurs bâtons de pavillon l'enseigne aux trois bandes horizontales orangée, blanche et bleue.

Cet instant était décisif. Quel parti allait prendre M. de Vezansay ? Tous les regards étaient tournés sur lui ; il fallait qu'il n'hésitât pas, car les momens étaient précieux.

— A vos postes, enfans ! la mousqueterie sur les châteaux et entre les pièces ! Attention, les canonniers de babord !

M. de la Main-Ferme avait passé sur l'avant. Il regardait les premiers vaisseaux de l'escadre hollandaise qui avaient forcé de voile en même tems que la frégate, et, en hochant la tête, il disait au contre-maître de quart :

« Ils nous gagnent et nous ne parviendrons jamais à les dépasser. Nous ne couperons pas non plus leur ligne, parce qu'elle est serrée. Si nous nous y hasardons, nous serons pris entre deux vaisseaux comme un hareng dans les mailles du filet dont il veut sortir. Ce sera une belle chose, tout-à-l'heure, que notre position ! Certes, pour qui aime le feu, il fera chaud à souhait ! Au reste, voilà déjà huit ans que j'ai le brevet d'enseigne ; vive cette journée, si elle m'apporte un brevet de lieutenant ! Que Dieu m'y aide un peu, et M. de Pontchartrain fera le reste, j'espère ! »

Le canon hollandais mit fin à ce petit monologue que le contre-maître écouté d'une oreille fort distraite. Les trois premiers vaisseaux commencent l'attaque, et la *Bouffonne* ne fait pas attendre sa riposte. Les neuf canons de 6 qui composent toute sa batterie couverte de babord, car le dixième est au sabord d'arcasse, en retraite et tout armé pour le cas où le bâtiment fera une arrivée forcée ou volontaire, les cinq petits canons de 4 du passavant et des gaillards font bravement leur jeu. Un coup n'attend pas l'au-

(1) Nom d'un bonnet dont la partie postérieure se rabaisse comme un couvre-tête jusque sur la naissance des épaules.

tre, et tous les coups comptent, car c'est à la portée du pistolet que les Hollandais ont ouvert leur feu.

Les premiers boulets ennemis ont été heureux, le petit mât de hune de la *Bouffonne* est tombé de cette volée.

La mousqueterie et le canon français font des merveilles. L'ardeur des canonniers et des mousquetaires est telle, leur habileté est si grande, que les trois vaisseaux sont contraints de laisser arriver pour se rajuster et reprendre haleine. Mais, ils ne quittent pas le champ de bataille sans avoir fait de graves avaries à la frégate. Son gréement est haché par les anges ou boulets enchaînés, sa mâture est ébranlée ; elle ne peut plus manœuvrer. La voilà comme un ponton, allant au gré du vent et de la mer.

Cependant sur ce ponton ce ne sont plus des hommes qui luttent, ce sont des demi-dieux. Les coups se pressent, les artilleurs se multiplient et font des rages. Les trois derniers vaisseaux des Provinces n'osent pas venir par les travers de ce petit navire qui se défend comme une grande et terrible forteresse. Lui présenter le côté serait dangereux, ils restent donc un peu en arrière de ce faible et vaillant ennemi qu'ils veulent réduire, et le combattent par la hanche. Le feu de la *Bouffonne*, loin de diminuer, prend une activité nouvelle ; les assaillans n'osent avancer, la mousqueterie et le peu de canons que M. de Vezansay peut opposer à ses formidables adversaires font des victimes sur le passavant des Hollandais.

Un cri de : *Vive le roi !* se fait entendre alors non loin du capitaine, sur la dunette. C'est M. de La Borde de La Main-Ferme qui, au moment où il mettait son mousquet en joue pour la centième fois, visant quelque obstiné tireur du vaisseau le plus voisin, tombe, frappé aux reins d'un éclat du couronnement enlevé par un boulet. On le relève, on veut l'emporter, il ne permet pas qu'on l'arrache à ce théâtre sur lequel il peut jouer encore un rôle. Le chirurgien appelé accourt : la blessure est grave, mais elle ne sera pas mortelle ; un pansement fait à la hâte étanche le sang et rapproche les chairs déchirées. M. de la Main-Ferme ne pourra plus tirer debout, il s'assoit sur le coffre aux pavillons et se faisant d'un chandelier de batayolle une fourchette pour son mousquet, il continue son tir, tranquille comme s'il était à un carrefour de la forêt de Marly, abaitant tout ce que les piqueurs et les chiens envoient de gibier dans le vaste cercle dont les balles de sa carabine peuvent tracer les rayons.

Les trois vaisseaux commencent à se lasser d'une résistance qu'ils ne pourront pas vaincre ; leur feu tombe par degré. La *Bouffonne* va donc être abandonnée ? Non.

Les trois premiers navires, qui s'étaient éloignés, ont viré de bord pour venir au secours de leurs nationaux qui plient. De ces trois bâtimens, un se porte à l'avant de la frégate, un autre à la hauteur de sa hanche droite, le troisième vient se mettre par son travers à tribord.

Le combat reprend avec une vigueur nouvelle, et cette fois c'est des deux bords que la *Bouffonne* arme ses batteries et garnit ses pavesades de mousquetaires. Les cent hommes de l'équipage, fatigués déjà par quatre heures d'un combat furieux, suffisent encore à tout. Les volées succèdent aux volées ; les canons brûlans sont mouillés et puis recommencent leurs attaques. La ceinture de vaisseaux qui entoure la frégate est trouée de toutes parts. Si les mâts, les vergues, les manœuvres de la *Bouffonne* sont criblés, il en est de même à bord de presque tous les navires ennemis.

M. de Vezansay est décidé à faire couler bas plutôt que d'amener son pavillon ; il a fait connaître sa résolution à ses gens, qui en ont accueilli la nouvelle par des clameurs joyeuses. Cependant M. de Vezansay a déjà reçu une mousquetade dans le bras gauche ; mais il a tendu son bras au frater qui l'a bandé et mis en écharpe, et brandissant son épée de la main droite il a fait signe à son monde qu'il faut faire un dernier effort.

Un vaisseau tente de venir à l'abordage, la mousqueterie le repousse. Un autre se présente à son tour, et à son tour, il est obligé de faire retraite. Rien n'abattrà donc ce courage et cette force sans cesse renaissante ? Rien.

La nuit vient pourtant. Voilà six heures que l'on se bat ; le soleil est couché ; continuera-t-on cette lutte étrange pendant la nuit ? La *Bouffonne* n'aurait pas le choix. Quand elle voudrait se retirer du champ de bataille, par ses avaries, elle est clouée au centre de cette circonférence bordée de 50 pièces de canons braqués sur elle. Ce n'est pas elle qui se lassera, ce sera son ennemi.

En effet, le voici qui manœuvre pour s'éloigner du feu. Cinq des vaisseaux prennent le large, mais le sixième s'obstine ; il évolue pour passer sous le beaupré de la frégate, et, en passant, il lui envoie toute une volée en enfilade. Mais un instant il présente son travers à M. de Vezansay qui profite de sa faute, et lui fait donner une bordée si heureuse qu'il est obligé de virer aussitôt lof pour lof et de s'en aller, pompant des deux bords, car une voie d'eau a été ouverte à la flottaison.

La *Bouffonne* est seule enfin ! elle peut éteindre ses bouterfeux, compter ses blessures, et se reposer un moment, car si son énergie n'est pas abattue, ses forces sont à bout. Elle a toute la nuit pour se réparer un peu et reprendre sa route.

Le premier soin du capitaine est de faire assembler son équipage pour constater les pertes et remercier ses braves de leur vaillante défense. L'écrivain fait appel sur le pont. Celui qui répond le premier c'est M. La Roche de Vezansay, blessé de deux coups de mousquet, l'un au bras gauche, l'autre à la cuisse du même côté. M. de La Borde de la Main-Ferme répond à son tour ; il est soutenu par son domestique et un jeune mousse de charabre. Sa blessure aux reins l'empêche de marcher, mais il sent qu'aucune lésion sé-



ieuse ne met sa vie en danger. Une mitraille a déchiré le bras gauche de M. de La Maisonneuve, qui n'a point quitté pour cela le pont, non plus que son capitaine, son lieutenant et son jeune camarade, le garde-marin de La Croix, dont la main gauche a été fracassée d'un éclat de bois. Le reste de l'appel fait connaître que sept matelots ou soldats sont morts, et que vingt cinq hommes ont été blessés plus ou moins grièvement.

Un tiers de l'équipage a donc été atteint par l'ennemi dans cette lutte héroïque, où personne ne s'est épargné, où pas un cœur n'a faibli, où la dette de chaque citoyen à la patrie a été si généreusement payée ! Quelles récompenses pourront acquitter le pays envers ces marins intrépides ? Les récompenses, on n'y songe guère pour le moment. Que donnerait-on à chacun de ces hommes, qui valût un bon repas et quatre heures d'un sommeil réparateur.

Le repas est distribué : du pain, de la bière et une goutte d'eau-de-vie ensuite ; voilà ce que le commis offre à ces héros défailants ; car le cuisinier n'a pas allumé de feu sous sa chaudière pour faire cuire des rations de viande. Il avait bien autre chose à faire vraiment pendant le combat ! N'était-il pas pourvoyeur d'une pièce de batterie ? et lorsque sa pièce a été démontée, n'a-t-il pas pris un mousquet ?

Quant au sommeil, il n'est permis qu'aux blessés, à ceux qui ne peuvent aider à rétablir la frégate qu'il faut remettre en état de faire voile. C'est à dégager d'abord les manœuvres coupées, à changer les vergues et les voiles, à passer les mâts de hune et de perroquet de rechange qu'on travaille d'abord. Les vents sont toujours de la partie de l'ouest, et l'on fait vent-arrière sous la misaine, le petit hunier et le perroquet de fougue. Le grand mât est si fortement endommagé qu'on n'ose déployer aucune des voiles qu'il doit porter. On cherche à l'épaver par des haubans, par des palans solides, et par des étais supplémentaires ; mais le vent augmente, la mer grossit, la frégate tangue violemment, et le 29 novembre au matin, le grand mât tombe, non sans endommager le bâtiment dont il bat bientôt le flanc comme un bélier. Les haches font promptement leur office ; on coupe tout ce qui retient le tronçon, dont on se débarrasse bientôt, après l'avoir complètement dépouillé de ses agrès, ce qui ne se fait pas sans difficultés, la mer creusant déjà beaucoup et la chaloupe ayant de la peine à se tenir dans une bonne position à côté du mât brisé.

Un mât de hune est entré sur la partie du grand mât qui dépasse le pont de la frégate ; un hunier se hisse en guise de grand voile, et les choses ainsi organisées, le vent soufflant avec force de l'ouest-nord-ouest, la *Bouffonne* mouille le 30 décembre aux rades de La Rochelle.

C'est de là que M. La Roche de Vezensay adresse à M. de Pontchartrain une courte relation, en quelques lignes modestes, de la brillante affaire que nous venons de raconter. Cette lettre, écrite dans le français et avec l'orthographe d'un gentilhomme de cette époque, contient les paragraphes suivans, qu'on sera certainement bien aise de lire :

«... Le combat fut fort opiniâtre jusques au soleil couché et je fus obligé de me battre basbord et tribord pendant trois horloges, ayant les six vaisseaux tout à la fois à combattre. Les ennemis voiaints que mon feu ne diminuait point, estant plus fort à la fin qu'au commencement, cela les rebuta, et les obligea de m'abandonner après avoir tanté plusieurs fois de m'aborder, mais n'ayant jamais osé à cause du grand feu de ma mousqueterie.»

Les héros de Mazagran comprendront tout le dramatique de cette situation et toute l'éloquence du récit si naïf d'une grande action ! M. La Roche ajoute un peu plus bas, après avoir énuméré les blessures de ses officiers :

« Je puis vous assurer qu'ils n'ont pas seulement fait comme des officiers, mais, comme des Césars quoique fort blessé n'en ayant donné rien à connaître qu'à la fin du combat, ayant toujours agi avec la même vigueur et bravoure.»

Nous ne savons quelle réponse M. de Pontchartrain fit à cette lettre. Le registre des ordres du roi pour l'année 1691 ne porte aucune mention d'une dépêche adressée au capitaine de la *Bouffonne* pour le féliciter sur sa bonne conduite. Il est probable que le roi le fit remercier ; c'était l'usage.

Mais quelque récompense vint-elle témoigner de la satisfaction de Louis XIV ? Aucune, au moins dans le présent. Au mois de novembre, on changeait les états-majors des garnes-côtes ; on suivit la coutume, et la *Bouffonne* passa des mains de M. La Roche de Vezensay à celles de M. de La Roche du Vigier. Un congé de trois mois fut accordé à M. de Vezensay quand il eut remis la frégate à son successeur. Ce fut seulement en 1696 que M. de La Roche de Vezensay obtint le grade de capitaine de frégate légère. La même année, son lieutenant, M. de La Main-Ferme, passa de l'état des enseignes, où il était depuis 1686, sur celui des lieutenans de vaisseaux.....

Et l'on se plaint aujourd'hui ! qui donc a le droit de se plaindre s'il se compare à ces braves officiers du 17<sup>e</sup>. siècle ?

L'histoire, qui n'a pas les mêmes raisons que pouvait avoir la cour pour oublier M. de Vezensay, l'histoire fut cependant cruelle comme le ministre. Le combat de la *Bouffonne* n'est mentionné nulle part.

Jean-Bart avait accaparé toute la gloire. Il semble que les historiens auraient eu honte de raconter, à la date de 1694, un fait maritime qui eût mis en lumière un autre nom que celui du héros dunkerquois. Et cependant cette fière résistance d'une frégate légère de 26 petits canons, contre six vaisseaux, dont le plus faible était plus fort qu'elle en artillerie et en équipage ; cette lutte acharnée, qui dura pendant six heures, et dont le résultat est l'abandon forcé que font les assaillans du brave petit navire investi de toutes parts ; cette

noble résolution de se présenter à l'ennemi quand la fuite est possible, tout cela était digne de Jean-Bart !

Les tablettes de l'histoire sont-elles donc si étroites, que l'impartialité ne puisse enregistrer que certains faits brillans, certains noms heureux ?

La ville, qui luttait quelquefois contre la cour, ne fut cependant pas plus juste. Si, dans quelques cercles, on parla de M. de Vezensay et de la *Bouffonne*, les gazettes gardèrent un silence absolu. Le *Mercure de France*, le *Mercure historique*, les *Lettres historiques*, la *Gazette de France*, ne crurent pas devoir consacrer une de leurs pages, où tant d'anecdotes de ruelles trouvaient place chaque mois, au récit d'un fait honorable pour quatre gentilshommes, pour cent matelots français, pour le pavillon du roi !

Nous sommes heureux d'avoir pu réparer une des injustices de la renommée. Nous espérons bien que ce ne sera pas la dernière fois que nous rendrons un service de cette nature à quelque brave marin oublié par l'histoire, noble dame, un peu bien exclusive parfois.

A. JAL,  
Historiographe de la marine.

FIN.

A VENDRE A CE BUREAU  
PETIT ABRÉGE DE GEOGRAPHIE. D'HISTOIRE DU CANADA  
suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1<sup>ère</sup>. édition.  
Prix, 15 sols.

EN VENTE A CE BUREAU,

LE  
PETIT MANUEL  
DE

PARCÉTIQUE D'ÉPIPHANIE  
du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE.

Etablie dans l'Eglise cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur de prévenir Messieurs les Ecclésiastiques qu'il a amené de France un assortiment d'ORNEMENTS pour Eglise qu'ils pourront voir chez J. D. BERNARD, écrivain, rue St. Paul, consistant en :

Chandeliers d'autel et Croix assorties, Chandeliers d'accolytes pour bancs d'œuvre et Croix.

Flambeaux et girandoles pour saluts du St. Sacrement, argentés et dorés.

Encensoirs et Navettes argentés et en argent ; Ciboires, Calices et Ostensoirs de diverses grandeurs, en argent et argent doré ; d'autres avec pieds et tiges en bronze doré et argenté.

Des Croix de procession de diverses grandeurs, argentées et rayons dorés ; des Bénitiers et Goupillons argentés, des Lampes pour églises.

Des Burettes en argent et argent doré, avec les plateaux assortis en argent ou en bronze ; des Boîtes aux Saintes-Huiles en argent, des Couronnes pour Ostensoirs dorées, etc., etc., etc.

Sous peu de jours un très riche assortiment de chasubles, galons or fin et brodées, des aubes en batiste avec broderies très riches, des surplis pareils des étoles pastorales riches et autres effets qui seront remis à Messieurs les Ecclésiastiques à des prix très modérés. Les envois seront faits sur la demande et désignation.

Montréal, le 23 juin 1843.

F. DE MONTRAVEL.

EXERCICE TRÈS DEVOT

St. Antoine de Padoue

LE  
THAUMATURGE

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARDY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différens Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au dessous, 1<sup>re</sup> insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1<sup>re</sup> insertion, 2s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1<sup>re</sup> insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P<sup>TR</sup>E. DE B<sup>Y</sup>ÈCHÉ  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.